

## 1. Composition du conseil d'administration au terme de l'A.G.

<b>Marlène McNicoll, présidente</b>					
<b>1. Sylvie Rochon</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Trois-Rivières</i>	<b>Luc Grenier</b>	<i>Substitut</i>	<i>Collège Shawinigan</i>
<b>2. Catherine Lévesque</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Rimouski</i>			
<b>3.</b>			<b>Hélène Montpetit</b>	<i>Substitut</i>	<i>Collège de Valleyfield</i>
<b>4. Mirelle Beaudet</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Saint-Jérôme</i>		<i>Substitut</i>	
<b>5. Claudine Jouny</b>	<i>Vice-présidente</i>	<i>Cégep du Vieux Montréal</i>	<b>France Désilets</b>	<i>Substitut</i>	<i>Cégep André-Laurendeau</i>
<b>6. Julie Lavoie</b>	<i>Trésorière</i>	<i>Cégep de Chicoutimi</i>	<b>Annie Rodrigue</b>	<i>Substitut</i>	<i>Cégep Garneau</i>

Dès le premier C.A., le 13 octobre, les conseillères ont tenté en vain de combler le poste vacant de la région 3. Toutefois, une membre de cette région a prêté main forte aux membres du C.A. lors de l'écriture du mémoire.

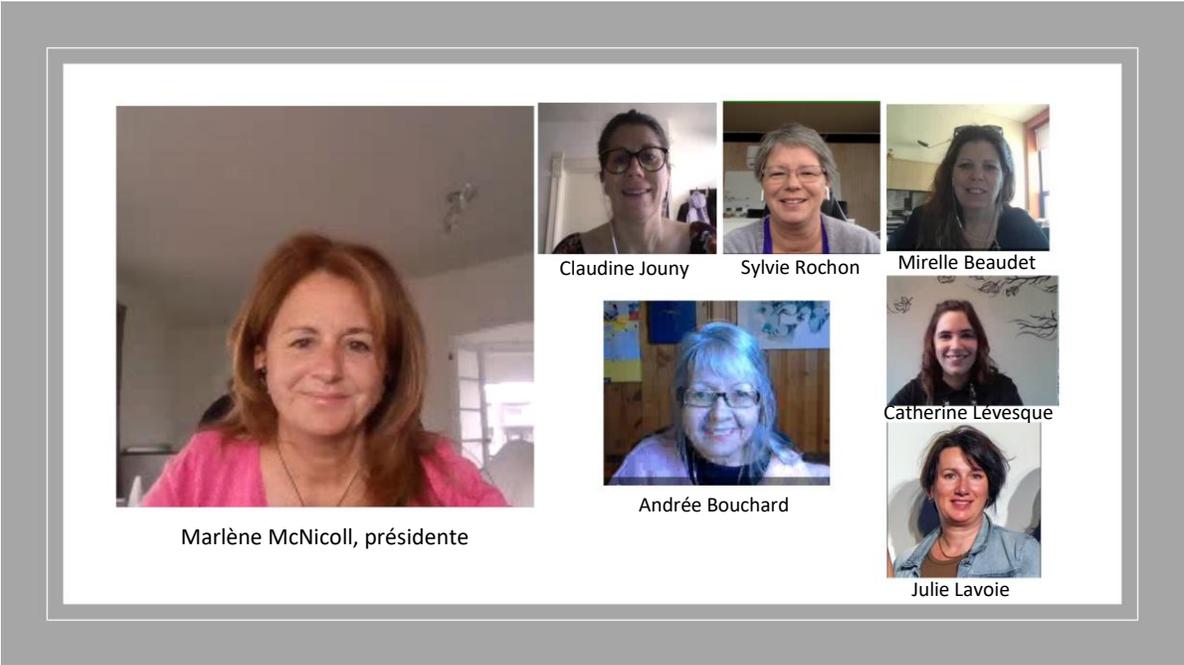
Les postes de trésorière et de vice-présidente ont été démocratiquement et unanimement attribués à Julie Lavoie et Claudine Jouny.

## 2. Conseil d'administration

### 2.1 Rencontres

**Durant** la période du 2 octobre 2020 au 3 juin 2021, le Conseil a tenu neuf (9) réunions régulières et cela, sans compter les rencontres entre les membres du CA et les volontaires pour l'écriture du mémoire et les rencontres hebdomadaires à compter du 2 avril 2021 pour s'approprier la plateforme choisie pour le colloque 2021 et les préparatifs en découlant.

13 octobre 2020	Plateforme Via
3 novembre 2020	Plateforme Via
20 novembre 2020	Plateforme Via
17 décembre 2020	Plateforme Via
29 janvier 2021	Plateforme Via
26 février 2021	Plateforme Via
2 mars 2021	Plateforme Via
2 avril 2021	Plateforme Via
16 avril 2021	Plateforme Via
6 mai 2021	Plateforme Via



## 2.2 Comités permanents

Voici les conseillères des comités permanents responsables d'inviter, au besoin, des collègues pour siéger sur ces comités. La présidente fait partie d'office de tous les comités.

Pédagogie	Claudine Jouny et Catherine Lévesque
Formations accréditées	Sylvie Rochon
Communication et information	Mirelle Beaudet
Liaison professionnelle (veille)	Tout le CA

Tout le CA est responsable de l'organisation du colloque, bien que Julie Lavoie en soit, cette année, la responsable régionale.

### 3. Les membres

En date du 4 mai 2021, l'A.E.E.S.I.C.Q. compte 425 membres.

L'adhésion printanière a toujours un effet mobilisateur. Nous vous rappelons qu'il est possible maintenant d'adhérer pour 2 ans et plusieurs membres profitent de ce privilège.

Depuis trois ans maintenant, la possibilité du paiement en ligne a certainement un impact pour faciliter les adhésions et les inscriptions au colloque. À cet effet, cette année, nous avons procédé à l'inscription au colloque dès le mois de janvier, lors de la campagne annuelle d'adhésions et le résultat a été concluant, n'eût été l'annulation du colloque dans le respect des consignes de la Santé publique.

Nous sommes aussi très fières de ce nombre d'enseignantes puisqu'il y a maintenant 2 ans que nous n'avons plus ce moteur puissant et convaincant de colloque en présence et que plusieurs collègues remboursent maintenant les frais d'adhésion de nos membres, considérant que l'Association est essentielle pour la défense du DEC qualifiant.

### 4. Communications

#### 4.1 Avec les membres

- Le communiqué électronique « *les Nouvelles du CA* » continue d'être un outil de communication privilégié afin de rejoindre les membres, car il succède habituellement à chacun des C.A. (ou à peu près) et est envoyé électroniquement à chaque membre de près de cinquante (50) départements de soins infirmiers. Il permet de maintenir un contact ponctuel avec les membres. Toutefois, le Facebook des membres agit plus directement tant pour le C.A. que pour les membres entre eux.
- L'AEESICQ a publié 2 éditions du Flambeau, soit en décembre 2020 et en avril 2021.
- **Exceptionnellement**, l'an dernier, il n'y a pas eu de remise de Prix Margot Phaneuf ni de Mention Rayonnement à cause de la pandémie.
- Avec un souci environnemental bien légitime, la demande exprimée il y a quelques années de réduire l'usage du papier a été prise en considération. D'année en année, nous avons réduit les envois postaux (nous sommes passés de 600 à 200 exemplaires – format-papier, jusqu'à 160). En décembre, compte tenu de l'état des finances de l'Association, des coûts qui sont toujours en progression tant en ce qui concerne l'impression que la livraison du journal, il a été décidé en C.A., à l'instar de la majorité des associations et organismes, de déposer **LE FLAMBEAU** sur le web et d'aviser nos membres et nos partenaires de sa disponibilité.

- Nous tentons d'actualiser notre site web aeesicq.org autant que possible, mais nous comptons sur vos commentaires et photos pour l'alimenter et l'enrichir. Nous sommes aussi à l'écoute de vos suggestions.
- Il est toujours possible pour les membres d'échanger, de communiquer et, pour le CA, d'intéresser les membres à diverses questions. Un groupe Facebook est à la disposition des membres uniquement (**membre AEESICQ**). C'est un espace parfait pour poster vos questions et échanger des réponses rapidement...entre nous. De plus, c'est maintenant un véhicule pour nos partenaires. 
- Des questions parviennent régulièrement au secrétariat, car notre expérience Facebook est récente. Toutefois, elles sont traitées en correspondance, durant le C.A., puisque habituellement sept (7) collègues sont représentés. Cette représentativité reflète adéquatement ce qui se passe au sein des régions... et nous incitons les membres à poser leurs questions sur Facebook puisque les réponses sont en temps réel.
- Pour le colloque 2021, une discussion a été franchement ouverte au sujet d'accréditer le colloque et les formations. Toutefois, cette amélioration a été remise au colloque de 2022 qui, si tout va bien, aura lieu en présence.
- Le C.A. est toujours prêt à visiter les départements intéressés selon le besoin. Cette année, aucune invitation officielle n'a été reçue.

Les membres exercent au quotidien une vigie sur le dossier de la formation de la relève en soins infirmiers. Et on peut se le dire, grâce aussi à la vigilance de nos membres sur tout le territoire québécois, nous avons été saisis de plusieurs interventions médiatiques qui concernent la formation que nous dispensons au quotidien.

## 4.2 Avec les partenaires et les intervenants

- **Plusieurs correspondances/communications de l'AEESICQ avec les partenaires :**
  - 13 octobre 2020 – En suivi à une proposition de l'assemblée générale qui se libellait comme suit (2020-2021/02 déposée) :  
  
 Considérant que la formation en soins infirmiers au collégial est primordiale pour la relève des infirmières dans les milieux de soins,  
  
 Considérant que la formation en soins infirmiers exige un profil de sortie,  
  
 Considérant que la formation en soins infirmiers permet aux étudiants et étudiantes d'atteindre un niveau de connaissances les préparant à l'examen de l'Ordre des Infirmiers et Infirmières du Québec,

Il est proposé que l'AEESICQ demande à l'OIIQ de reconsidérer la vente des deux formations suivantes et demande la gratuité de celles-ci, afin de favoriser la réussite des étudiants et étudiantes, par l'accessibilité des formations.

*-Si l'examen m'était conté*

*-La formation des PTI*

Il a été décidé en C.A. d'interpeller M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, sur les inquiétudes des membres et du CA. quant à l'apparence de conflit d'intérêt d'offrir des formations susceptibles de devenir obligatoires selon leur plan stratégique (*Annexe 1*).

- 13 octobre 2020 – Après un appel à toutes nos membres pour aider le C.A. dans l'écriture d'un mémoire pour les États généraux de l'OIIQ, trois personnes ont répondu présentes : Annie Houde, du Cégep de Jonquière, Lucie Maillé, du Cégep Édouard-Montpetit, et Denyse T. April, du Cégep Héritage. Le [Mémoire](#) est le résultat d'un travail individuel et commun de novembre à février.
- 13 octobre 2020 – Le C.A. recevait une demande d'appui dans le cadre d'une démarche de recherche d'appuis pour un texte à paraître dans un média d'importance d'ici quelques semaines ([Texte de La Presse 20 novembre 2020](#)). Il est signé conjointement par l'AQII (Association québécoise des infirmières et infirmiers) et le RÉCIFS (regroupement de personnes issues du monde du travail social (travailleurs sociaux et techniciens en travail social du réseau public et communautaire, enseignants, étudiants)).

Ce nouveau texte, intitulé **Le système québécois mis en échec**, illustre comment la vision médicale hospitalocentriste, le mode de gouvernance centralisé et l'approche industrielle ont conduit à l'effritement des soins et services de proximité et de prévention du système québécois de santé et de services sociaux.

Le RÉCIFS, initiateur de cette démarche, n'en était pas à sa première publication dont nous avons déjà été partenaires - 5 décembre 2019 :

<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2019-12-05/approche-industrielle-dans-le-reseau-de-la-sante-une-enquete-publique-s-impose>

- 27 octobre 2020 – Marlène McNicoll, présidente, et Mirelle Beaudet, conseillère, étaient invitées à une rencontre de la Coalition des partenaires en soins infirmiers. À la suite de cette rencontre,

une lettre a été envoyée à madame McCann par les membres de la Coalition, mais à titre individuel. (*Annexe 2*).

- 30 octobre 2020 – Rencontre téléphonique entre madame McCann, Ministre de l'Enseignement supérieur, et Marlène McNicoll, présidente, et Mirelle Beaudet, conseillère afin, entre autres, de l'informer des difficultés rencontrées par les enseignant.e.s et les étudiant.e.s en temps de pandémie.

Sur le même sujet, une lettre a récemment (3 mai 2021) été envoyée à la Fédération des cégeps relatant les inquiétudes reliées à la formation avec une diminution du nombre de jours de stage (exigences des CISSS et des CIUSSS) et la disparité de ressources accordées (ou non) dans les cégeps (*Annexe 3*).

- Entretiens, madame Marlène McNicoll avait été invitée à participer au comité consultatif des États généraux, laquelle participation s'est terminée plutôt abruptement fin-novembre après le refus de la présidente de signer un contrat de confidentialité et d'engagement, considérant que nous étions à l'écriture active d'un Mémoire.
  - 9 novembre 2020 – Participation à l'assemblée générale de l'OIIQ et au Forum virtuel : Au cœur de l'expertise infirmière.
  - 21 avril 2021 – Après plusieurs rencontres préparatoires, notre présidente a participé aux audiences publiques de l'OIIQ en présentant notre Mémoire, soutenue par Claudine Jouny, Mirelle Beaudet, Catherine Lévesque et Lucie Maillé.
  - 20 mai 2021 – Participation au groupe de travail national sur l'effectif infirmier du MSSS. Un questionnaire confidentiel a été rempli sur les enjeux persistants de main-d'œuvre infirmière, ceux relatifs aux effectifs en soins infirmiers afin d'identifier des pistes de solution.
  - 20 et 21 mai 2021 – Participation aux États généraux de l'OIIQ : Au cœur de l'expertise infirmière. Pour la santé des Québécois.
    - Compte tenu que plusieurs partenaires ou commanditaires nous demandaient de relayer l'information quant à leurs produits sur notre Facebook, durant l'année, à la suggestion de notre trésorière, nous avons établi une charte de prix pour la publicité sur nos différentes plateformes. Cette charte est effective.
- Au besoin, et selon les dossiers traités, le CA échange avec les organisations suivantes : OIIQ, FEC, FIQ, FNEEQ, Fédération des cégeps, MES, et au MSSS.

## 5. Colloque 2021

Tout était prêt pour vous accueillir le 1<sup>er</sup> juin 2020... mais la COVID nous a décoiffées !

Depuis octobre que nous parlions du report du colloque... avec espoir.

En mars, nous avons dû nous rabattre sur la décision de tenir un colloque 100 % virtuel, ce qui n'est pas une mince tâche pour des enseignantes déjà surchargées, et surtout bien tannées des Zoom, Teams et Via, etc.

Après quelques recherches, et parce que nous recherchions l'effet WOW ! pour nos membres, après exploration, nous avons décidé de vous inviter sur une plateforme où il sera possible de se rencontrer ! Eh oui, ça se peut !

Bien épaulées par un comité local, nous sommes très heureuses que vous soyez au rendez-vous puisque presque deux cents enseignant.e.s sont inscrites au colloque.

Il est toujours très important que nos membres soient au rendez-vous encore plus durant ces moments où on sème encore le doute sur la pertinence du permis de pratique après le DEC en soins infirmiers en brandissant le spectre de la sécurité des patients.

Nous avons toujours rendez-vous avec nos exposants, Claude-Michel Gagnon et Josée Boudreault et plusieurs ateliers seront offerts pour contribuer à notre développement professionnel et personnel.

En attendant, nous continuons de communiquer, d'échanger, de veiller sur la formation en soins infirmiers.

Des partenaires majeurs sont toujours présents : nos fidèles éditeurs Chenelière et Pearson ERPI, La Capitale, Desjardins, Caisse du Réseau de la santé. Ces partenaires nous aident grandement à offrir des activités de qualité et abordables.

N'oubliez pas que l'Association vit par et pour ses membres et que c'est le lieu pour faire entendre votre voix et nous inspirer par votre réalité et vos propositions : une assemblée générale, même virtuelle, est un lieu privilégié pour les membres. Dans les circonstances actuelles, où il est largement question de la formation infirmière, nous vous invitons à nous interpeller clairement sur ce que vous souhaitez.

## **6. Conclusion**

Une deuxième année historique !

Votre C.A., bien que bénévole, s'est démené toute l'année pour bien vous représenter dans l'espace public avec les partenaires : Coalition des partenaires pour un DEC qualifiant, Fédération des cégeps, Congrès et assemblée générale de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, et participations à divers comités.

Le président de l'OIIQ, M. Luc Mathieu, envisage toujours le baccalauréat comme voie de sortie privilégiée pour les infirmières. Nous sommes toujours en train de défendre le DEC qualifiant et de demander une réelle analyse de la situation de travail.

La [planification stratégique de l'OIIQ 2020-2023](#) nous préoccupe toujours alors que nous sommes tous dans la frénésie de l'organisation de nos enseignements et des remplacements de collègues qui tombent au front et ce, à vitesse variable, selon les directives des différents CISSS et CIUSSS.

Tout le conseil d'administration assistait aux États généraux de l'OIIQ qui se tenaient les 20 et 21 mai 2021. Plusieurs membres de l'AEESICQ se sont fait entendre sur plusieurs éléments essentiels de l'enseignement des soins infirmiers au collégial dont l'accessibilité, la vétusté du devis ministériel, l'absence de données probantes quant à la qualité des soins prodigués par infirmières issues du DEC, la recherche qui se fait dans les collèges, et l'instauration des nouvelles technologies dont la simulation.

Nous croyons que les infirmières de terrain étaient malheureusement peu représentées puisque les conditions de travail ont été supplantées par la formation dans la préoccupation des participant.e.s....

Force est d'admettre que les États généraux se sont déroulés comme un concert dont les percussions auraient enterré les instruments à vent et ce, sous l'habile direction de M. Luc Mathieu.

Il va sans dire que nous sommes très préoccupées et que nous resterons alertes au moment de la sortie du rapport sur les États généraux en septembre.

Nous tenons à remercier tous nos membres qui contribuent à la formation de celles et ceux que le gouvernement et la population appellent « les anges ». Le gouvernement est aussi en train d'apprendre que les anges ne vivent pas que de pain et d'eau fraîche.

Sachez bien que nous sommes toujours prêtes à faire les représentations nécessaires pour bien exercer les mandats que vous nous confierez. Il faut donc faire preuve de vigilance et d'écoute puisque le dossier politique entourant la formation infirmière est loin d'être clos et ce, depuis maintenant plus de trente ans.

Pour ma part, je suis toujours très honorée de la confiance que vous m'avez accordée en me nommant présidente de cette belle grande association d'infirmières enseignantes et je vous assure que je reste très au fait des différents dossiers et ce, bien appuyée par Claudine Jouny, notre loyale vice-présidente qui, toujours bien informée, documente le conseil d'administration.

À très bientôt.

*Marlene McNicoll et le C.A. de l'AEESICQ*

- Annexe 1**                      **Lettre à la Fédération des cégeps sur  
Les formations de l'OIIQ**
- Annexe 2**                      **Lettre à madame Danielle McCann,  
ministre de l'Enseignement supérieur,  
sur des propositions de solutions en  
matière de formation infirmière et  
demande de rencontre**
- Annexe 3**                      **Lettre sur les défis posés par la  
pandémie sur les futures infirmières**



ENVOI PAR COURRIEL

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 octobre 2020

Monsieur Bernard Tremblay  
Président-directeur général  
Fédération des cégeps

Monsieur Tremblay,

Suite à notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 2 octobre 2020, nous souhaitons porter à votre attention nos interrogations quant aux possibles conflits d'intérêt ou apparence de conflit d'intérêt de l'OIIQ suite à l'adoption de sa nouvelle planification stratégique<sup>1</sup>. Un des objectifs est : *Faire évoluer la norme de formation continue vers un règlement de formation continue obligatoire.*

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Ordre a développé des formations qu'elle promeut auprès de ses membres. N'y a-t-il pas de ce fait une apparence de conflit d'intérêt si cette norme devenait obligatoire ?

De plus, nous constatons que les formations reconnues sur le site de l'OIIQ proviennent de l'OIIQ et des universités, et pas des cégeps. Les modalités de parution sur le site de l'OIIQ ne devraient-elles pas être précisées aussi pour les cégeps, puisque plusieurs de nos services de formation continue offrent des formations qui mériteraient certainement de paraître sur le site de l'OIIQ ?

Certes, les membres ont le choix des milieux de formations, mais nous nous questionnons aussi à savoir si l'Ordre n'intervient pas dans la mission propre des cégeps et l'offre de la formation continue en soins infirmiers.

Cependant, nous n'avons ni les moyens ni l'expertise de vérifier ces « conflits » mais nous nous questionnons d'autant plus qu'en temps de pandémie, à l'hiver 2020, l'OIIQ a permis un accès gratuit à certaines formations pour les étudiants de notre programme.

Suite à des demandes en début de session d'automne 2020, l'Ordre n'a pas accepté le prolongement de ces accès alors que la situation sanitaire nous contraint à réaliser des activités de formation adaptées avec les mêmes restrictions sanitaires et dans un calendrier scolaire raccourci pour la plupart des départements de soins infirmiers.

Aussi, nous vous invitons à prendre connaissance du budget de l'OIIQ et vous constaterez qu'il s'agit d'une activité très lucrative pour l'OIIQ totalisant pour l'année 2019-2020 la somme de 2 120 000 \$<sup>2</sup>

Espérant que vous puissiez nous soutenir pour mieux saisir les enjeux sur cette question, nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Cordialement vôtre,



Marlène McNicoll, présidente de l'AEESICQ  
Collège d'Alma [info@aeesicq.org](mailto:info@aeesicq.org)

<sup>1</sup> Sources :

[Formations reconnues](#)

[Sommaire sur la planification stratégique 20-23 OIIQ](#)

Rapport complet de la [Planification stratégique 20-23](#)

[Rapport annuel de l'OIIQ](#)

## Annexe 2

# Lettre à madame Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, sur des propositions de solutions en matière de formation infirmière et demande de rencontre

Le 10 novembre 2020

Madame Danielle McCann  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
[ministre\\_mes@mes.gouv.qc.ca](mailto:ministre_mes@mes.gouv.qc.ca)

**Objet : Propositions de solutions en matière de formation infirmière et demande de rencontre**

Madame la Ministre,

À l'instar de certains de nos partenaires de la Coalition en formation infirmière, nous nous adressons à vous aujourd'hui avec la même volonté de proposer une approche constructive et rassembleuse dans la recherche de solutions face à une situation qui a déjà trop duré et qui menace plus que jamais l'avenir de nos services de santé en général, et l'exercice de la profession infirmière au Québec en particulier.

Comme vous le savez, Madame la Ministre, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) réclame depuis de nombreuses années l'imposition du baccalauréat obligatoire pour intégrer la profession infirmière et se montre plus insistant encore depuis le dépôt de son mémoire à l'Office des professions du Québec, en 2012, et dans sa récente [planification stratégique 2020-2023](#). Cela, même si les résultats de l'analyse sectorielle prospective sur la profession infirmière visant à établir un portrait de la pratique infirmière n'ont jamais été rendus publics. Ce portrait, demandé en 2014 dans le rapport *du Groupe de travail sur la formation de la relève infirmière* remis au gouvernement du Québec, devait servir de base de réflexion et de discussions sur la formation infirmière. Faisant fi de la plus élémentaire rigueur intellectuelle, en vertu de laquelle sa demande répétée reposerait sur des faits attestés émanant d'une véritable radiographie des besoins, l'OIIQ continue de réclamer publiquement que l'on oblige désormais les infirmières à détenir un diplôme universitaire.

Si bien qu'au moment où le ministère de la Santé et des Services sociaux estimait, il y a un peu plus de deux ans, que nous aurions besoin de 24 000 nouvelles infirmières d'ici 2026, la volonté d'universitarisation de la formation infirmière manifestée par l'OIIQ avait déjà pour effet d'entraîner la diminution du nombre de demandes d'admission en Soins infirmiers dans le réseau collégial, en raison notamment de l'incertitude qui plane sur la formation exigée pour exercer la profession, et aussi, bien sûr, des conditions de travail sur le terrain, telles que présentées dans les médias, suite à un [sondage](#) de la Fédération des cégeps auprès des étudiantes et étudiants.

Les conditions d'exercice en milieu de travail largement décriées et, comme vous vous en doutez certainement, Madame la Ministre, la crise sanitaire qui sévit actuellement n'accroissent en rien l'attractivité de la profession aux yeux des jeunes en âge de s'inscrire au collégial. De plus, les prévisions déjà alarmantes en matière d'embauche d'infirmières doivent maintenant être revues à la lumière de l'urgence de la situation, sans parler des lacunes en ressources humaines que la pandémie a rendu plus visibles dans le milieu de la santé et des services sociaux.

Dans un tel contexte, force est de convenir que le fait de rendre le baccalauréat obligatoire pour pratiquer la profession infirmière ne pourrait qu'aggraver une situation déjà particulièrement

difficile et entraînerait une rupture de service dans les milieux de la santé, particulièrement dans les régions où il n'y a pas d'université.

Face aux revendications de l'OIIQ, nous avons pour notre part toujours fait preuve d'ouverture et nous sommes montrés disposés à dialoguer. Mais la cause semblait entendue, le baccalauréat devait être obligatoire pouvait-on comprendre, notamment au sein de leur Comité de la formation des infirmières, qui se voulait pourtant une instance de concertation pour l'évolution de la formation infirmière. Nous n'avons jamais cessé de réaffirmer que la formation en soins infirmiers offerte au collégial est pertinente et doit demeurer qualifiante, mais nous avons toujours rappelé aussi que cela n'empêche d'aucune façon d'en rehausser le contenu, ni même d'encourager la poursuite d'études à l'université selon une formule DEC-BAC qui réussit bien à bon nombre d'étudiantes (il y a une augmentation du % du DEC-BAC depuis de nombreuses années : 56,6% des infirmières et infirmiers de la relève de 2018-2019 titulaires d'un DEC (180.A0) sont inscrits dans ce cheminement DEC-BAC. Il s'agit d'une augmentation de presque 5 points de pourcentage, soit l'augmentation la plus importante enregistrée depuis 2013-2014).

[https://www.oiiq.org/documents/20147/3410233/Portrait-releve\\_2018-2019.pdf](https://www.oiiq.org/documents/20147/3410233/Portrait-releve_2018-2019.pdf)

Aujourd'hui, nous sommes toujours animés par le même esprit d'ouverture, mais c'est surtout parce que l'heure n'est plus au statu quo ni à l'ajout d'obstacles dans le parcours de formation d'infirmières dont le Québec a cruellement besoin, que nous vous proposons, Madame la Ministre, d'examiner avec nous des solutions susceptibles de dénouer la situation.

D'entrée de jeu, nous croyons qu'il faut apporter un certain nombre de changements à la formation offerte dans les cégeps. Les établissements du réseau collégial ont eux-mêmes fait évoluer cette formation au fil des ans à travers leurs activités d'apprentissage — dont l'utilisation de mannequins simulateurs haute-fidélité —, pour s'assurer que leurs diplômées et diplômés soient constamment à la fine pointe de l'évolution du milieu de travail. Mais, il est de la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur de procéder rapidement à une révision de ce programme, un exercice auquel il ne s'est pas livré depuis 2007.

Surtout, conscients que les trois années sur lesquelles s'étend actuellement ce programme de DEC en Soins infirmiers ne suffisent peut-être plus en regard de la somme et de la complexité des apprentissages à intégrer, nous pensons que doivent être explorés de nouveaux formats de programmes, au terme d'une formation suivie au cégep. Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), dans son avis de 2015 [Retracer les frontières collégiales : entre l'héritage et les possibles](#), présente à cet égard des pistes intéressantes.

Ainsi, le Conseil propose la création du DEC technique rehaussé, soulignant qu'un « diplôme pourrait être envisagé dans les programmes où il serait établi qu'une formation initiale de trois ans n'est plus suffisante et nécessite d'être rehaussée sans pour autant être portée jusqu'au baccalauréat »<sup>1</sup>. Il suggère également d'instituer le baccalauréat collaboratif collège-université, soit un « nouveau type de programme conçu et offert conjointement par un collège et une université, selon des modalités variables »<sup>2</sup>. Pour le CSE, « un baccalauréat collaboratif collège-université pourrait s'avérer pertinent lorsqu'une évaluation de la nécessité de rehausser la norme d'entrée du DEC technique jusqu'au baccalauréat, dans une profession donnée, serait effectuée et que ses conclusions seraient largement partagées »<sup>3</sup>.

Le diplôme collégial d'études spécialisées (DCES), que le Conseil met aussi de l'avant en remplacement du diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) existant (qui présente, selon lui, des difficultés) est « un diplôme de spécialisation et non de formation initiale » et pourrait « soutenir l'accession, par ses titulaires, à des fonctions de travail émergentes »<sup>4</sup>.

Ces propositions du Conseil supérieur de l'éducation constituent à nos yeux une intéressante base de discussion et de travail, Madame la Ministre, d'autant plus qu'elles répondent à des

---

<sup>1</sup> [Retracer les frontières collégiales : entre l'héritage et les possibles](#), p.156

<sup>2</sup> *Ibid*, p.159

<sup>3</sup> *Ibid*, p.159

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 158

préoccupations que les cégeps ont eux-mêmes fréquemment formulées, tout comme des ordres professionnels, du domaine de la santé en particulier.

En tant que membres de cette coalition pour les soins infirmiers, nous souhaitons, avec votre collaboration et celle des acteurs concernés, en arriver à des solutions qui bénéficieront à tous, soit aux jeunes qui veulent servir dans le réseau de la santé, aux régions du Québec qui doivent pouvoir compter sur des personnes formées rapidement et à proximité pour rejoindre les rangs du personnel de leurs établissements de santé et de services sociaux, et les étudiants formés à l'étranger qui ne demandent qu'à exercer ici la profession infirmière. Il en va de la réponse de notre système de santé face aux besoins croissants de la population et, à court terme, de notre capacité à émerger de la crise sanitaire qui met en lumière l'importance de former adéquatement et avec diligence les infirmières et les infirmiers dont nous percevons déjà la trop grande rareté.

Face à l'urgence d'agir dans ce dossier, Madame la Ministre, et bien que nous ayons sommairement abordé la question de la formation infirmière collégiale il y a quelques jours, nous nous permettons de solliciter une rencontre avec vous et d'autres membres de la Coalition, dont la Fédération des cégeps, dans les meilleurs délais, afin que nous puissions échanger ensemble sur les manières d'agir maintenant pour mettre un terme définitif à une situation qui ne sert personne et nous nuit collectivement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

La présidente de l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ),

*Marlene Mc Nicoll*

[info@aesicq.org](mailto:info@aesicq.org)

c.c. M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux  
M<sup>me</sup> Ginette Legault, directrice générale, Bureau de coopération interuniversitaire  
M<sup>me</sup> Diane Legault, présidente, Office des professions du Québec  
M. Luc Mathieu, président, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec  
M. Bernard Tremblay, président-directeur général, Fédération des cégeps

## Annexe 3

## Lettre sur les défis posés par la pandémie sur les futures infirmières

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 May 2021

Monsieur Bernard Tremblay, président-directeur général  
Fédération des Cégeps  
500, boulevard Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2P 1E7

Objet : Inquiétude relative aux stages des étudiant.e.s en soins infirmiers en situation de pandémie.

Monsieur,

La pandémie a mis à rude épreuve l'enseignement collégial et, plus particulièrement, le programme de soins infirmiers. Les stages, en supervision directe dans les milieux de soins, ont dû être réduits de presque la moitié de ses heures dans certains cégeps. En effet, les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) ont exigé que les groupes de stage soient réduits à 3 ou 4 étudiant.e.s au lieu de 6 afin de limiter le nombre d'intervenants sur les unités de soins en contexte pandémique. Un certain budget a été octroyé à l'automne 2020 dans plusieurs cégeps notamment pour récupérer des journées de stage. Certains cégeps ont privilégié les étudiant.e.s qui se sont absenté.e.s en raison de contact ou de symptômes avec la COVID ou qui ont eu besoin de quelques journées supplémentaires pour obtenir la réussite du stage. D'autres départements ont réalisé des activités à distance, en laboratoire.

Bien entendu, plusieurs activités compensatoires des stages ont été mises en place, notamment l'utilisation de la simulation haute-fidélité. Cependant, rien ne peut remplacer la prestation de soins en milieu réel pour le développement des compétences. Ces heures en milieu clinique sont précieuses. Déjà, les professeurs de soins infirmiers sont unanimes pour noter les retards accumulés depuis maintenant 3 sessions. Une inquiétude certaine face aux acquis des nouvelles diplômées est présente. Les étudiant.e.s sont conscient.e.s des heures de stage perdues. À chaque session de pandémie se rajoute un stress supplémentaire pour elles. À titre d'exemple, les étudiant.e.s admis.e.s dans les programmes de soins infirmiers en janvier 2020 termineront leur 2<sup>e</sup> année en décembre 2021 parfois avec environ la moitié des heures de stage en milieu clinique prévues dans le programme : elles auront sans doute besoin d'une intégration plus complète en milieu de travail. Ceci est considérable. Les professeur.e.s sont également inquièt.e.s de l'accueil qui sera réservé aux finissant.e.s. Les infirmières déjà en pratique sont épuisées et risquent de n'être pas ouvertes à les supporter. D'ailleurs, il a été porté à notre attention qu'une recherche initiée par le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRIPESH) pourra possiblement révéler

l'ampleur des impacts de cette situation sur les étudiant.e.s et notamment sur les étudiant.e.s en situation de handicap (EESH).

L'AEESICQ demande :

- Du soutien de la Fédération des cégeps afin de faire part de nos préoccupations relativement à cette situation auprès des instances (MERS, MSSS) afin de trouver des solutions pour la prochaine session d'automne 2021.
- De la cohérence entre les décisions des CIUSSS et CISSS de restreindre le nombre des groupes de stagiaires dans les différents milieux, ces décisions n'étant pas toujours en adéquation avec les recommandations de la Santé Publique provinciale ou régionale.
- Un ajout de ressources financières pour pouvoir offrir aux étudiant.e.s du programme soins infirmiers, les heures de stage prévues au programme pour respecter les demandes faites par certains CISSS et CIUSSS de réduire le nombre d'étudiant.e.s de moitié dans les groupes de stage durant la pandémie.

Les infirmières finissantes sont plus que jamais attendues dans le réseau de la santé. L'AEESICQ souhaite qu'elles puissent être prêtes, comme elles le sont habituellement, à soigner la population québécoise de façon sécuritaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

La présidente de l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ),

*Marlene McNeill*

[info@aeesicq.org](mailto:info@aeesicq.org)

CC : Julie Boudreau, Cégep Édouard-Montpetit